

REÇU LE  
24 JUIL. 2024  
MAIRIE DE ST CREPIN

Le 18 juillet 2024  
À L'Argentière-La Bessée

Mairie de Saint Crépin  
Monsieur Le Maire  
60 rue du Tour de Ville  
05600 SAINT-CREPIN

RÉFÉRENCES

CDA-YA-JP- MH -2024- 0255

**Procédure de modification simplifiée n°1 - Plan Local  
d'Urbanisme de Saint Crépin**

COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DU PAYS  
DES ÉCRINS

Maison du Canton  
404 Avenue Général de  
Gaulle 05120 L'Argentière-  
La Bessée  
04 94 23 11 17  
info@cc-paysdesecrins.com

Monsieur Le Maire,

Par courrier reçu dans mes services le 1<sup>er</sup> juillet 2024, j'ai bien pris connaissance du projet de modification simplifiée du Plan local d'Urbanisme de votre commune.

Aussi, après analyse du dossier, je vous informe que je n'ai pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes respectueuses considérations.

Cyrille DRUJON D'ASTROS,  
Président de la Communauté  
de Communes du Pays des Écrins

